

Scenariusz

Lekcja języka francuskiego

Temat lekcji: *Inégalité*

Poziom: *B1*

Grupa: *6 osób*

Cele: *poszerzanie zasobu słownictwa, rozwijanie kompetencji komunikacyjnej, przypomnienie zagadnień gramatycznych*

Metody pracy: *metoda klasy odwróconej, praca z materiałami wideo, praca z tekstem, ćwiczenia gramatyczne, zabawy leksykalne, praca indywidualna, praca w parach, praca w grupie*

Pomoce dydaktyczne: *laptop, smartfony, słowniki, materiały wideo, materiały opracowane przez nauczyciela*

Przygotowanie uczniów do lekcji / przebieg lekcji:

1) Samodzielne przygotowanie do zajęć

W domu uczniowie indywidualnie przygotowują krótką wypowiedź na temat: **C'est quoi une inégalité ?** Inspiracją mogą być dla nich dokumenty zaproponowane przez nauczyciela (Karta nr 1) lub materiały samodzielnie wyszukane w Internecie czy prasie. Każdy z uczniów przedstawi swoją wypowiedź na najbliższej lekcji języka francuskiego.

2) Rozgrzewka

Na lekcji nauczyciel pyta uczniów o ich wrażenia dotyczące przygotowywania wypowiedzi (dopytuje o to, co było dla nich ciekawe, co sprawiło im ewentualnie największą trudność, z jakich korzystali materiałów, itp.).

3) Prezentacje

Każdy z uczniów prezentuje przygotowaną odpowiedź na pytanie: C'est quoi une inégalité ? Inni kursanci mogą komentować wypowiedzi kolegów czy też zadawać im pytania dodatkowe. Może wywiązać się dyskusja.

4) Film wideo: „Inégalités salariales”

Po prezentacjach i dyskusji nauczyciel daje uczniom pytania do filmu (Karta nr 2).

Kursanci czytają uważnie pytania. Następnie nauczyciel odtwarza film na laptopie (źródło: TV5 Monde). Uczniowie oglądają go dwukrotnie. Po obejrzeniu, opowiadają o swoich wrażeniach na temat zaprezentowanego materiału. Potem wspólnie odpowiadają na pytania.

Po udzieleniu odpowiedzi, czytają transkrypcję (Karta nr 3). Każdy z uczniów czyta na głos jeden fragment tekstu. Po francusku, wspólnie z lektorem, wyjaśniają nieznane słowa.

5) Ćwiczenie na słownictwo z filmu – zgadywanki

Uczniowie indywidualnie wybierają wyrazy / wyrażenia z filmu i tworzą definicje. Następnie grupa musi odgadnąć o jakie słowo / wyrażenie chodzi.

6) Conditionnel présent - przypomnienie

a) W materiale wideo kilkakrotnie użyto formy conditionnel présent. Grupa wspólnie z lektorem przypomina zasady użycia tego trybu.

b) Uczniowie samodzielnie robią ćwiczenie gramatyczne (Karta nr 4). Rozwiązania sprawdzają wspólnie z lektorem.

c) W parach wymyślają rady używając trybu conditionnel présent (Karta nr 5). Mogą korzystać ze słowników (papierowych czy elektronicznych w swoich smartfonach). Każda z par przedstawia swoje propozycje na forum grupy.

7) Podsumowanie lekcji, czyli „tour de table”. Uczniowie dzielą się swoimi wrażeniami związanymi z lekcją, tym co im się podobało, jakie słownictwo zapadło im w pamięć, itp.

8) Lektor dziękuje za wspólne zajęcia, proponuje uczniom zadanie domowe i żegna się z grupą.

Karta nr 1:

Le droit de vote des femmes

https://apprendre.tv5monde.com/fr/exercice/3990?id_serie=14193&nom_serie=moi_aussi_je_veux_faire_une_grande_ecole&niveau=b2_avance&exercice=1

Moi aussi je veux faire une grande école

https://apprendre.tv5monde.com/fr/exercice/19216?id_serie=19220&nom_serie=le_droit_de_vote_des_femmes&niveau=b1_intermediaire&exercice=1

Karta nr 2:

https://apprendre.tv5monde.com/fr/exercice/20216?id_serie=20166&nom_serie=inegalites_salariales&niveau=b1_intermediaire&exercice=1

1. *Quel est le sujet principal ?*
2. *Rebecca Amsellem, qui est-elle ?*
3. *Quel est l'écart salarial entre hommes et femmes ?*
4. *Rebecca, qu'est-ce qu'elle propose ?*
5. *À votre avis, que signifie le mot aberrant ?*

Karta nr 3:

Transkrypcja (źródło: TV5 Monde)

Mohamed Kaci, journaliste

Nous sommes le 3 novembre et depuis ce matin, 9h22 précises, les femmes françaises travaillent gratuitement jusqu'à la fin de cette année 2021, et ce en raison de l'écart salarial avec les hommes, une injustice dénoncée par *Les Glorieuses*. Bonsoir Rebecca Amsellem, soyez la bienvenue sur TV5MONDE, vous êtes la fondatrice de cette lettre d'information, cette *newsletter*, comme on dit en anglais, *Les Glorieuses*, économiste et militante féministe. Alors, l'écart salarial entre hommes et femmes, c'est donc encore une réalité en 2021. À combien évaluez-vous cet écart ?

Rebecca Amsellem, fondatrice des Glorieuses

Absolument. Alors c'est pas nous qui évaluons l'écart. Nous, on prend en fait un chiffre qui a été produit par Eurostat, qui est l'organisme de statistiques européens, qui montre qu'il y a un écart de rémunération entre les femmes et les hommes, à équivalent temps plein, qui est de l'ordre de 16,5 %. Quand on parle d'écart salarial en France, d'ailleurs partout dans le monde, on peut prendre plein de chiffres différents. Alors pour moi, il y en a trois qui permettent d'expliquer trois réalités différentes : ce chiffre de 16,5 %, donc à équivalent temps plein, il y a aussi ce chiffre qui est aux alentours de 10 % environ, qui est à poste égal et à expérience égale, c'est ce qu'on appelle la discrimination pure. Ce qui veut dire que même avec la même expérience et en faisant un même poste avec les mêmes responsabilités, les femmes sont payées en moyenne 10 % de moins que les hommes. Et après, il y a ce dernier chiffre qui est de l'ordre de 25 % environ, qui est produit par l'INSEE, qui montre qu'il y a un écart de rémunération, alors là c'est tous postes confondus, tous temps de travail confondus, que les femmes effectivement gagnent environ un quart de moins que les hommes.

Mohamed Kaci, journaliste

Comment expliquez-vous cette situation encore aujourd'hui en 2021 ?

Rebecca Amsellem, fondatrice des Glorieuses

Ben c'est aberrant. En fait, ce qu'on a tendance à dire depuis des années, c'est que si jamais les femmes gagnent moins, ce serait de leur faute, ce qui est en fait finalement une fausse raison, une culpabilisation, une fausse raison, ce serait de dire que les femmes seraient, par exemple, trop timides pour demander des augmentations, qu'elles n'oseraient pas. Alors que des études montrent que non seulement elles demandent des augmentations, mais en plus on leur refuse davantage qu'aux hommes. Donc finalement, ça c'est une espèce de non raison. L'autre raison, ce serait de dire que, ben, en fait finalement pour arriver à une égalité de salaires, il faut un certain nombre de politiques publiques pour accompagner cette égalité. Et parce que malheureusement, cette inégalité salariale est l'héritage de siècles de...

Mohamed Kaci, journaliste

De décisions politiques aussi. Et de siècles et de décisions actuelles, et d'ailleurs justement, vous lancez un appel à l'adresse des pouvoirs publics, des entreprises, les premières concernées, mais aussi à l'attention des candidates et des candidats à la présidentielle française de 2022, #3 novembre, je vous cite : « Allez-vous voter pour une personne qui ne lutte pas contre les inégalités salariales ? ». Quelques propositions concrètes ?

Rebecca Amsellem, fondatrice des Glorieuses

Absolument. Alors déjà, je voulais juste rappeler que ce point relève d'un point fondamental qui est que les femmes représentent quand même 52% du corps électoral. Donc, si jamais on se met toutes ensemble, on peut décider de voter pour un candidat ou une candidate qui se bat réellement pour les droits des femmes. Alors, trois propositions. Les trois propositions, ce sont dans un premier temps le principe d'éga-conditionnalité, appliquer ce principe-là. C'est donc conditionner l'accès au marché public, conditionner l'accès à des subventions, ou encore au prêt garanti par l'État à des entreprises qui respectent réellement cette égalité salariale. C'est un peu ce que j'appelle la mesure à zéro euro. Ça coûte rien en plus finalement de faire cette mesure. La seconde mesure, c'est de revaloriser les métiers dans les secteurs qui sont à forte prédominance féminine.

Mohamed Kaci, journaliste

Les soignantes, notamment.

Rebecca Amsellem, fondatrice des Glorieuses

Par exemple. Effectivement, les soignantes, les travailleuses qui travaillent dans le social, ou encore le corps enseignant, finalement 65% du corps enseignant sont des femmes. Ça, c'est la seconde proposition. Et la dernière proposition, c'est de faire un congé parental à séparer entre les deux parents. Et en fait ce qui est intéressant avec ces trois propositions, c'est qu'on ne les a pas sorties du chapeau. C'est des propositions qui ont fait leurs preuves dans des pays où les inégalités de salaires sont les plus faibles, comme par exemple en Islande, en Norvège ou encore au Rwanda.

Mohamed Kaci, journaliste

Il y a des exemples concrets donc merci beaucoup d'avoir répondu à nos questions, Rebecca Amsellem, donc fondatrice des *Glorieuses*, merci à vous.

Karta nr 4:

Mets les verbes au conditionnel présent :

Exemple : Tu (avoir) un stylo rouge ? → Tu *aurais* un stylo rouge ?

1. Tu (pouvoir) m'envoyer un mail ?
2. Marie (vouloir) une tarte aux fraises.
3. Vous (être) libre, dimanche prochain ?
4. Si Pauline pouvait, elle (aller) en France.
5. Si mon ami venait, je (être) très heureuse.
6. Si je connaissais son adresse, je lui (écrire).
7. Si je pouvais, je (acheter) une belle maison.
8. Si nous avions de l'argent, nous (aller) en France.

Karta nr 5:

Quels conseils pourriez-vous donner à ces personnes ? Utilisez le conditionnel présent :

Exemple : La petite Brigitte s'ennuie et ne sait pas quoi faire. → *Elle pourrait jouer avec son frère.*

1. Anne n'aime pas son travail.
2. Paul ne sait pas comment faire pour surmonter sa timidité.
3. Marie est épuisée et dort très mal.
4. Pierre gagne moins que sa collègue.
5. Sonia est invitée à dîner chez sa voisine, mais elle ne sait pas quoi apporter.
6. Paul et Pauline n'ont pas assez d'argent pour acheter une grande maison.

Źródła:

- TV5 Monde

- Claire Miguel "*Vite et bien 2 (B1)*" CLE INTERNATIONAL, 2010